HAL
open science

Le rôle des Associations d'anciens élèves dans le maintien de la réputation des Grandes Ecoles

Marie-Pierre Renée Bes, Johann Chaulet

To cite this version:

Marie-Pierre Renée Bes, Johann Chaulet. Le rôle des Associations d'anciens élèves dans le maintien de la réputation des Grandes Ecoles. Journées d'étude " vers une sociologie des réputations ?, RT 12 Sociologie économique & RT 37 Sociologie des médias de l'Association Française de Sociologie, Jan 2013, amiens, France. hal-01081054

HAL Id: hal-01081054

https://hal.science/hal-01081054v1

Submitted on 6 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Pierre Bès (LISST & ISAE) et Johann Chaulet (LISST)

Le rôle des Associations d'anciens élèves dans le maintien de la réputation des Grandes Ecoles

Communication aux Journées d'étude « vers une sociologie des réputations ? », RT 12 Sociologie économique & RT 37 Sociologie des médias de l'Association Française de Sociologie, Amiens, 25 Janvier 2013.

Introduction :

Notre exposé entend mettre en avant l'importance de la question de réputation dans le fonctionnement des Grandes Ecoles en décrivant la façon dont les Associations d'anciens élèves constituent un levier d'action permettant à ces institutions de construire ou de maintenir cette réputation.

S'il fallait pour introduire notre propos, trouver des éléments qui concourent à prouver l'importance de tels phénomènes dans le fonctionnement de ces institutions, on pourrait citer à titre d'exemple le « guide des écoles d'ingénieurs » qui, au sein des « Critères pour bien choisir son Ecole » qu'il recense place le paragraphe « réputation, cote et classements » avant même ceux qui concernent les enseignements dispensés ou les goûts des étudiants.

Nous allons développer 4 points dans cette communication : la question de savoir s'il y a un alignement entre valeur de l'Ecole et la valeur du réseau des anciens sera abordée en premier. Puis nous présenterons les actions des Associations conduites pour défendre la réputation de leurs Ecoles. La troisième partie sera consacrée au problème du périmètre du groupe social des anciens, défini par les Associations comme légitime. Enfin, nous évoquerons pour finir les tensions entre les annuaires des Associations et les communautés spontanées d'anciens qui existent par les réseaux sociaux.

Notre matériau de recherche est constitué d'entretiens auprès des bénévoles et secrétaires d'Associations d'anciens élèves d'Ecoles de Commerce et d'ingénieurs situées en France[1], d'observations de soirées et de réunions d'anciens (groupes thématiques ou régionaux, Assemblées Générales, etc.) de la consultation de leurs supports de communication (revues, sites, journaux, etc.), de l'analyse comparative de leurs Annuaires d'anciens. Les éléments ont été collectés entre Janvier 2010 et Décembre 2012. Pour cette communication, nous avons aussi consulté des journaux, magazines et revues récents, publiés à l'adresse des futurs étudiants et visant à établir des classements entre les formations.

1. Valeur de l'Ecole = valeur du réseau ?

Il existe d'abord une forte dimension quantitative dans la valeur du réseau des anciens, liée au nombre d'anciens diplômés, enregistrés ou pas dans les bases de données de l'Association, et adhérents ou non de cette Association. Mais leur nombre, évidemment fortement lié à l'ancienneté de l'Ecole est une condition nécessaire à l'existence et à la représentation d'un réseau « puissant ». Les exemples les plus criants d'illustration de ce critère « quantitatif » sont les Ecoles Polytechnique (créée en 1794) et l'Ecole des Arts & Métiers (créée en 1780). Notons d'ailleurs aussi que les Grandes Ecoles de Commerce parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP Europe) sont également très anciennes et que leurs réseaux d'anciens sont abondants et actifs. En effet, la taille des effectifs de diplômés n'est pas un critère suffisant de valeur du réseau des anciens : sinon, les Universités auraient un avantage tout à fait prédominant. Or, entre volume des diplômés et valeur du réseau, il existe un

[1] ENSEEIHT (Toulouse), ICAM (Toulouse), ENS (Paris), ENSAM (Bordeaux, Paris), EML (Lyon), ESCT (Toulouse), ESSEC (Paris), HEC (Paris), ESCP Europe (Paris), ISAE (Toulouse), INSA (Toulouse, Lyon, Strasbourg), Ecole Polytechnique (Paris), SciencesPo (Paris), ENSEIRB (Bordeaux), ENSPCI (Bordeaux), Centrale (Lyon, Marseille), EM (Strasbourg), ESCP (Paris), Université de Strasbourg, Université Paris Dauphine.

ensemble d'activités, menées de manière continue, par les Associations et par les Ecoles, qui défendent leurs diplômés par rapport à leurs concurrentes directes.

Explorant le rapport entre prestige et innovation au travers des dispositifs d'ouverture sociale des Grandes Ecoles, (Draelants, 2010 ; Buisson-Fenet & Draelants, 2010) montrent que « le rôle de pionnier enrichit le capital statutaire ». Ils expliquent que SciencesPo et ESSEC (plutôt en 2ème rang dans les classements des journaux d'étudiants) ont innové dans le recrutement des étudiants, en pratiquant des ouvertures sociales et pour tenter de défendre leur rang et pourquoi pas d'ébranler la hiérarchie des Ecoles en bousculant les premières, plus conservatrices. Elles et leurs Associations utilisent ensuite abondamment ces motifs pour se faire valoir.

Puisque la valeur de l'Ecole dépend au moins en partie de la valeur économique et symbolique des anciens, c'est-à-dire de leurs salaires et fonctions depuis qu'ils sont diplômés, il est de l'intérêt de l'Ecole, de s'assurer du maintien de la valeur de ses anciens et de la visibilité de leurs trajectoires. Ainsi, un réseau large et dense (en nombre de diplômés et en variété des secteurs représentés) d'anciens, occupant des fonctions professionnelles importantes est associé à une Ecole réputée, qui offrira des revenus élevés à la sortie. Il s'agit alors de suivre leurs insertions professionnelles, de défendre la valeur du diplôme et de surveiller l'évolution de leurs rémunérations. L'Association est la structure pérenne et organisée à même de remplir cette fonction sociale auprès de l'Ecole puisqu'elle, seule, garde la mémoire du réseau. Elle le fait vivre, en tenant à jour l'annuaire, en permettant des prises de contact, en favorisant aussi les opportunités de carrière, comme type d'activités courantes.

Le réseau d'anciens constitue d'ailleurs, un critère invariablement repris pour établir les classements des différentes Ecoles. A titre d'illustration, le Journal l'Etudiant écrit récemment sur son site[2] : « *Le réseau d'anciens est le plus grand trésor d'une école. C'est sur lui que se construit sa réputation, les diplômés étant les premiers prescripteurs. Ainsi, plus le réseau actif est important, plus la notoriété de l'école est forte auprès des recruteurs. Au cours de vos études ou de votre carrière, vous aurez peut-être besoin de faire appel à un ex-étudiant pour recueillir des informations sur une entreprise afin d'obtenir un coup de pouce pour un stage, voire pour être coopté. La cooptation est une pratique très courante dans certains secteurs tels que l'audit et le conseil en management. Et ses premiers bénéficiaires sortent tout droit des grandes écoles. Le principe est simple : un salarié parraine un candidat de confiance et obtient une prime si celui-ci est finalement embauché. "Réseauter" avec les anciens de votre école pourrait donc vous être utile un jour* ».

Cependant, on constate des différences notables dans le régime de réputation entre Ecoles de Commerce et Ecoles d'ingénieur, en raison de la place qu'occupe le réseau des anciens. Pour les diplômés des Ecoles d'ingénieur, l'intégration professionnelle se fait sur un marché plus restreint que celui des anciens des Ecoles de Commerce, pour lesquels le réseau joue un rôle fondamental au moment de l'insertion professionnelle mais aussi plus largement, au sein de leurs activités. De plus, il existe une incertitude plus grande sur la valeur d'usage du diplômé d'une Ecole de Commerce, liée à la polyvalence de la formation, que dans le cas d'un élève ingénieur, rompu *grosso modo* à des opérations calculatoires complexes. Le réseau de diplômés des Ecoles de Commerce compense cette incertitude sur leur valeur d'usage par une sorte de certification de leur valeur d'échange. D'où le rôle du réseau comme élément de réduction d'incertitude.

[2] http://www.letudiant.fr/etudes/ecole-de-commerce/le-classement-des-grandes-ecoles-de-commerce-19438/classement-des-ecoles-de-commerce-les-ecoles-aux-reseaux-les-plus-influents-19268.html

Comme l'atteste Julien, diplômé d'une Ecole d'ingénieurs puis inscrit dans un certificat complémentaire d'une Ecole de Commerce : « *ce certificat permet aussi de grandes opportunités professionnelles. Il est sponsorisé par l'entreprise X et chaque visite d'entreprise, chaque conférence est l'occasion de rencontrer des professionnels, d'agrandir son réseau et de bénéficier de propositions professionnelles* » (extrait d'un mail envoyé à un Professeur, en Juin 2012).

On constate, à ce titre, que les médias attribuent un poids différencié aux réseaux d'anciens dans le calcul des rangs des types d'Ecoles : ils pèsent pour 5% de la note, pour les Ecoles d'ingénieur, 15 à 20% pour les Ecoles de Commerce. Ce poids confirme l'importance que le réseau occupe pour les écoles Business par rapport aux écoles d'ingénieur où son importance semble un peu plus relative. Le réseau ne joue pas le même rôle ; c'est peut être aussi pour cela que le Journal en question ne leur attribue pas le même poids.

Si le nombre de diplômés est donc un critère de mesure de la valeur de l'Ecole, encore faut-il que ces derniers soient joignables. Ce qui nécessite deux conditions indissociables : d'une part, la disposition d'une base de données active comportant des adresses actualisées et d'autre part, un ensemble d'activités de mises en relation des personnes (repas, conférences, tutorat, etc.) qui entretiennent les liens, cultivent le sentiment d'appartenance à une Communauté et transforme donc l'ancien élève en personne mobilisable par un camarade. C'est ainsi que nombre de guides sur les Ecoles ou de journaux précisent en plus, du nombre de diplômés, le nombre d'adresses à jour ainsi que le nombre de diplômés inscrits dans les Annuaires de l'élite comme celui du Who's who.

Extrait du Figaro[3], 14 novembre 2011 :

« «Depuis dix ans, le Who's Who intègre davantage d'anciens d'écoles de commerce que d'ingénieurs», constate le directeur général. Deuxième école la plus citée après l'ENA, Polytechnique compte 1.488 anciens dans

[3] http://www.lefigaro.fr/formation/2011/11/14/09006-20111114ARTFIG00746-les-anciens-d-esc-progressent-dans-le-who-s-who.php

l'édition 2011, contre 1 279 en 2000. Là où HEC, en 3ème position, totalise 1.219 anciens cette année contre 721 onze ans auparavant. Soit une progression fulgurante ! Les managers semblent prendre le pouvoir sur les ingénieurs. L'historique École des ponts, qui compte 454 mentions en 2011 - seulement 12 de plus qu'en 2000 -, est dépassée par l'Essec, avec 489 anciens ».

Comme dans l'étude de Pierre-Marie Chauvin (2010) à propos de la cotation des vins effectuée par des consultants, dans l'univers des Ecoles et de l'enseignement supérieur, des transferts de réputation sont également opérés entre les individus qui sont passés par ces formations et les Ecoles, qui les ont formés : ainsi, les Associations se réapproprient les réussites professionnelles des anciens, en exhibant ces parcours exemplaires, sur leurs supports de communication (revues, journaux, etc.), sachant parfaitement que leurs performances alimenteront la réputation de l'Ecole. Les Associations ont totalement intégré ce postulat de « transfert de réputation » sur lequel repose une large part de leurs activités : témoignages écrits de leurs anciens, présence de « stars » à des rituels de l'Ecole comme à la remise des diplômes, parrainage des promotions d'étudiants par des diplômés performants, etc. Ainsi, comme sur le marché concurrentiel du vin, les transferts de réputation entre différentes entités (Ecole, entreprise, diplômé, ancien élève, directeur, cadre, salarié, etc.) affectent la « valeur » de chacune d'entre elles et structurent le classement de ces Ecoles sur le marché de la formation.

In fine, par ces transferts de réputation entre la formation et l'emploi, on peut donc affirmer que la valeur de l'Ecole et des anciens sont co-dépendants et que l'une des raisons d'être des Associations est justement d'alimenter sans cesse ces transferts de réputation, en suivant de près, ce que sont devenus les anciens qui ont « réussi » et en les mobilisant au profit de la défense de la marque de l'Ecole.

2. Actions de l'Association qui participent à la construction de la réputation

Au niveau macrosocial des deux institutions (Ecole et Association), les relations entre les deux ne sont nécessairement alignées et des tensions peuvent exister. Depuis quelques années déjà, les Associations d'anciens élèves ont dû faire face à l'évolution des stratégies de leurs Ecoles, qui ont à la fois développé des diplômes complémentaires des formations initiales (MBA, Master, Mastère, certificat, etc.) et réalisé des alliances entre elles de différentes natures (fusion, intégration, marque commune, rachat, etc.). Ces dynamiques posent des problèmes de définition et redéfinition permanente des périmètres de la communauté des anciens, comme en témoigne une secrétaire d'Association :

« avant qu'on arrive à mettre les masters dans l'annuaire, quand je suis arrivée c'était un annuaire « SupdeCo » : je trouve que d'avoir des masters dans un annuaire, ça valorise, hein : c'est quand même des gens qui viennent… soit des gens qui ont déjà une expérience professionnelle, soit des gens qui ont fait des parcours, importants, eh bé y'avais tout un noyau de « SupdeCo » qui ne voulait pas voir les masters dans leur annuaire (…) parce qu'ils étaient pas « SupdeCo ». Alors, va chercher le pourquoi du comment, euh…moi c'est quelque chose, j'arrive même pas à savoir pourquoi parce que je comprends pas. Alors même les Bachelors (…). Parce que on avait un conseil d'administration trimestriel et, pendant deux ans peut-être, à chaque conseil d'administration : est-ce qu'on intègre les masters à… alors j'en avais ras le bol dans l'ordre du jour : les masters dans l'annuaire, et chaque fois c'était niet, on votait et c'était niet », extrait d'entretien avec une secrétaire d'une Association, qui évoque les années quatre-vingt-dix.

En effet, plusieurs diplômés de la même Ecole ou de la même Institution auront des parcours antérieurs et de formation totalement différents, de celui qui est rentré par un concours post-bac très sélectif et qui restera 3 ans dans l'Ecole mère, à celui qui s'est inscrit en Master, après une formation, et qui ne sera présent que 6 mois, dans une antenne, implantée à l'étranger. Cette variété de parcours entre la « Grande Ecole » et le reste des diplômes par la dite-Ecole est prise en compte par les Associations, qui choisiront des modes

particuliers de repérage de cette variété, notamment au moment de l'édition de l'Annuaire : pages séparées, astérisque ou lettre devant les noms, moyen d'identification du parcours, etc.

Ceci dit, progressivement, au fil du temps, les étudiants qui ne sont pas entrés par la « grande » porte seront quand même intégrés à la Communauté des anciens et associés à toutes les activités des Associations. Progressivement, les différentes Associations d'anciens d'une même Ecole ont fusionné dans une même structure. Il faut aussi signaler que, dans bon nombre d'Ecoles ou d'Universités, aux réseaux moins structurés (Ecoles de Commerce provinciales, INSA, Université de Strasbourg ou de Paris Dauphine, par exemple), les Associations d'anciens les plus actives ont été celles des diplômés de Master, en raison de la grande proximité entre les formations et le monde professionnel et de la faible taille des « promotions » et que, c'est donc par ces formations « moins légitimes » que se restructurent les activités des Associations les plus récentes.

S'agissant du sentiment d'appartenance des 2 types d'étudiants à leur Ecole, les Associations soulignent la double dynamique : un étudiant du parcours classique, qui reste 3 ou 4 ans dans l'Ecole peut se forger un esprit de corps plus fort que celui qui ne passe que quelques mois dans l'Ecole, notamment parce qu'il sera plus fortement socialisé dans le groupe des étudiants, en lien avec l'Institution. Mais à contrario, certains étudiants inscrits dans les formations complémentaires, ne viennent que pour consolider leurs carnets d'adresse et peuvent se montrer encore plus attachés à l'Ecole. C'est ainsi que nous avons trouvé de nombreux diplômés des Master et autres formules, bénévoles dans les Associations d'anciens.

« à contrario on peut aussi trouver des profils « MBA » qui, eux, en choisissant de faire leur « MBA » au sein de l'Ecole achètent aussi, si je puis dire, le réseau. Ce sont des personnes qui ont en moyenne 35 ans donc beaucoup plus de maturité aussi qu'un étudiant de 23 ans et beaucoup plus sensibles à la notion et à l'importance d'avoir un réseau », extrait d'un entretien avec une salariée d'une Association d'anciens d'Ecole de Commerce.

Les activités des Associations portent aussi sur les niveaux interpersonnels, c'est-à-dire des actions qui visent à favoriser les relations et rencontres « personnalisées » entre anciens, basées sur des échanges directs d'adresses, de coordonnées, de conseils et d'information. Puisque la réputation de l'école est largement dépendante de la taille et de la puissance du réseau et de ses membres, il s'agit de le faire vivre et d'entretenir la valeur des unités qui le composent. Cela s'organise aux moyens d'actions diverses associant les membres ; évenements ou initiatives aux dimensions variables, des soirées de gala réunissant plusieurs centaines voire milliers de personnes aux mises en relation un à un. Dans ce dernier cas, l'exemple des incitations au parrainage (ou mentoring) d'un jeune diplômé par un plus ancien est symptomatique de cette volonté, à la fois, de créer un lien nouveau entre personnes du même groupe social et également de créer ou entretenir un sentiment d'appartenance à la communauté.

Ainsi, ces actions participent à la formalisation de ce que l'on pourrait appeler un capital social au sens bourdieusien, qui comporte des dimensions individuelles mais également collectives.

3. La question du périmètre

a. Une réputation dont tout le monde ne peut jouir

Comme le note Bourdieu, « le groupe fermé protège son homogénéité ». Seuls les anciens peuvent en effet accéder au capital social dont il vient d'être question, en disposant de l'accès à l'annuaire, en participant aux évènements organisés par l'association ou en bénéficiant de ses services. Au sein même de la communauté des anciens, des distinctions apparaissent, tant

objectivement – par les systèmes de classement au sein des annuaires par exemple – que symboliquement – eu égard aux représentations individuelles – entre les différentes « catégories » d'anciens. Les personnes qui ont étudié un an dans une école en payant les frais souvent élevés d'un MBA ne disposent en effet pas du même prestige que ceux qui ont réussi le concours d'entrée très sélectif donnant accès au parcours « grande école ». On peut même rencontrer des Ecoles, dont le prix de la formation comprend le prix d'accès au statut privilégié d'ancien et donc au réseau.

Les Associations œuvrent dans la défense d'un collectif privilégié au périmètre plus large que celui des Ecoles avec une prise en compte des hiérarchies des Ecoles et des alliances des Ecoles. A titre d'illustration, signalons que les groupes thématiques ou régionaux des Associations ne s'élargissent qu'autres Associations jugées de « rang équivalent ». L'exemple des réunions où « on élargit le cercle en prenant soin de rester dans un périmètre sélectif et restreint » constitue un cas particulier de cet entre-soi.

Certains impératifs, de taille critique pour l'organisation de certaines activités notamment, poussent les Associations, locales en particulier, à élargir le cercle des participants invités.
Si le collectif n'a aucunement vocation à accueillir l'ensemble des prétendants, il convient pourtant que sa taille permette le renouvellement des relations et l'élargissement du réseau. Les nouveaux membres sont alors recherchés au sein d'une commune classe sociale. Comme le note Fanny, responsable de l'antenne locale de l'ESSEC,

> « On a tous les mois une soirée où on se retrouve dans un bar, où on grignote des tapas, et on discute, et là on l'a ouvert à d'autres écoles de commerce, en fait, donc HEC, ESCP, ESC TOULOUSE euh… y'a SCIENCES PO aussi, voilà. Pour justement, permettre d'étendre le réseau et de rencontrer plus de.. plus de gens, puisque finalement, au bout d'un moment, sur une trentaine de membres très actifs,

on se retrouve tous un peu les mêmes, (…) Alors, c'est restreint, mais si quelqu'un veut venir avec un conjoint… veut venir avec un collègue, c'est toujours ouvert, hein, c'est à dire que le but c'est véritablement de prendre du plaisir, c'est ça, de rencontrer du gens, des gens, de prendre du plaisir et de passer du bon temps en… en… ben… soit pour un coté plus personnel, tout simplement d'échanger, soit aussi plus un coté euh… professionnel, des gens qui sont en recherche, donc ça leur permet de… ben de rencontrer des gens qui eux sont en poste et seraient… potentiellement capables de leur euh… euh… de leur ouvrir des portes » Fanny

Il demeure pourtant donc une ségrégation sociale dans l'ouverture de ces réunions : il s'agit en effet d'inclure des diplômés d'autres Ecoles mais de même classe sociale. On peut dire que l'on passe alors de la défense du capital social de l'Ecole à celle d'un capital social de rang/de classe.

b. La réputation comme finalité et comme condition

Puisque les réputations individuelles et collectives se codéterminent, il s'agit de s'assurer que la communauté n'inclut que des personnes qui sont dignes d'en faire partie. Les Associations et les Ecoles valorisent les parcours de réussite et, quand bien même elles mènent des actions à destination de ceux dont la réussite est moindre, ces derniers ne doivent en aucun cas prendre trop d'importance.

Aux Etats-Unis, les bâtiments portent le nom des généreux donateurs, anciens élèves prestigieux dont le modèle doit inspirer envie et respect et à laquelle l'institution rend publiquement hommage. Les Associations, en France, rendent également hommage à ces « grands guerriers »[4] en leur offrant des occasions de faire publiquement état de leur

[4] L'expression est de Michel Ferrary, diplômé d'HEC Paris et actuellement Professeur de Gestion à HEC Genève et qui accepté de répondre à nos questions sur ses relations avec le réseau HEC. Il nous a accordés une grande confiance et nous a permis d'avancer dans nos idées.

réussite, devant leurs pairs ou les élèves de l'école dans ce que Ragouet nomme des « arènes de consécration » (Ragouet, 2000). Articles dans les revues, photos dans les annuaires ou invitations à discourir lors de rencontres publiques sont autant de moyens de susciter le désir chez les uns, d'accroitre prestige et capital symbolique chez les autres.

Cette valorisation des valeurs de réussite explique très certainement, en partie au moins, l'autocensure de ceux qui ne souhaitent pas rejoindre un collectif dont ils ne se sentent pas dignes. Ainsi, Stéphanie, ancienne de l'ESSEC nous explique :

> « Quand je suis arrivée en région j'ai… j'ai regardé ce qui se faisait, puis j'ai pas appelé, non, euh… y'avait une espèce de pudeur de pas aller vers des gens… moi, j'avais pas de travail euh… voilà ! Je me disais je vais retomber sur des gens avec des postes… des choses… donc ça va être difficile » Elle ajoute plus tard : « J'ai pas voulu le faire au début parce que j'étais au chômage, donc y'a une espèce de gêne euh… en tout cas pour ma part, y'avait une espèce de peur de pas être au niveau des autres, d'être différente, d'être décalée, euh… probablement due au fait que dans ces écoles-là, euh… vous faites partie du top ; voilà, on vous serine avec ça, et que quand vous n'êtes pas au top vous n'êtes forcément pas bien. Voilà, c'était mon sentiment.
>
> Johann : Qu'est-ce qui vous a décidé alors ?
>
> Stéphanie : Ben, d'abord parce que j'avais retrouvé un poste, voilà, enfin je l'avais pas retrouvé, j'avais créé une société, puisque j'ai créé cette société, donc voilà, donc j'avais une légitimité à parler, de ce que j'étais, de ce que je faisais »

Elle projette donc sur le collectif des valeurs et des représentations quant à la réussite dont elle se sent dépourvue ce qui la conduit à s'exclure d'elle-même d'un collectif représentant l'« élite » dont elle ne pense pas pouvoir légitimement se revendiquer. Ce conflit entre les valeurs portées par l'école et ses anciens et sa situation personnelle actuelle ne peut être résolu

que lorsque son activité professionnelle lui permet d'établir un échange potentiellement symétrique avec les autres anciens.

La réputation apparait alors nous plus seulement comme un objectif, individuel et collectif et comme un capital à préserver mais aussi comme une condition, un attribut personnel à posséder pour pouvoir prétendre profiter du bien commun.

4. Des annuaires papiers aux communautés en ligne : des modèles de réputation en tension

Dominique Boullier et Dominique Cardon évoquaient lors de ces journées, les différents modèles de la réputation que les formes de présence en ligne viennent faire se confronter : réputation en ligne et hors ligne répondent à des logiques différentes. Au sein même des univers connectés, la notoriété selon Google se voit mise à mal par l'e-réputation, labile et mouvant, où le temps long du PageRank se voit substitué par la rapidité de l'« influence » sur les sites de réseaux sociaux et mesuré par différents indices.

Il semble que les Associations d'anciens offrent à voir elles aussi une tension particulièrement forte entre différents modèles de réputation, aux propriétés temporelles distinctes. Elles sont des formations sociales anciennes, souvent à peine plus jeunes que les institutions séculaires auxquelles elles correspondent et la réputation des Ecoles et de ses anciens élèves se sont construites sur le temps long de l'histoire de l'enseignement supérieur français. Pourtant les modalités contemporaines de communication et les nouvelles modalités de mise en relation, qui constituent justement le cœur de leur activité, bousculent profondément leur activité et leurs façons de faire.

La gestion de l'annuaire est en ce sens assez significative de l'obligation pour les Associations de composer avec les modalités actuelles de rapprochements entre les individus

et le souci pour des traditions et identités ancestrales sur lesquelles reposent aussi fortement leur réputation. En effet, si les annuaires en ligne qui, toutes ne manquent pas de mettre à disposition de leurs membres, sont bien plus efficients que les annuaires papiers, ces derniers ne sont pour autant qu'exceptionnellement abandonnés, du fait de l'attachement dont font preuve nombre d'anciens envers ces formes de matérialité et les symboles qu'elles véhiculent. Comme nous l'avons écrit ailleurs, l'annuaire papier incarne la communauté quand l'annuaire en ligne permet de la manipuler.

Conclusion :

Les temporalités sont en tension entre le temps long de l'histoire et le temps court de la réputation telle qu'elle se construit aujourd'hui et le travail qu'elle impose.

On reconnait en bien des points des considérations que la question de la confiance nous conduit à prendre en compte. Concernant les possibilités de manipuler la réputation par exemple, tel que l'évoquait Dominique Cardon, on peut reprendre la distinction qu'opère Sztompka entre performance et réputation et où il explique justement que la réputation, puisqu'elle repose justement sur le temps long, est plus difficile à manipuler et à travailler de manière stratégique que ne l'est la performance qui, elle, se joue bien davantage dans l'instant. La confiance est donc justement un produit de ces éléments aux propriétés temporelles distinctes.

Pour mettre en place une confiance solide de la part de leurs publics potentiels, les Associations doivent donc savoir habilement mobiliser les ressources disponibles pour se montrer et se mettre en scène que représentent certaines modalités de mise en place du lien tout en reposant fortement sur une réputation de long terme, garante de leur valeur, et dont ils ne sauraient se détacher sous peine d'affaiblir le lien de confiance qu'ils tentent de construire.

Références bibliographiques :

Bès M-P. , « Les relations entre anciens élèves ingénieurs : réseau personnel ou capital social ? », Sociologos, à paraître, 2013.

Bès M-P.& Chaulet J. , « Le travail relationnel des Associations d'anciens élèves dans la reproduction du capital social et la distinction entre élites, Communication à la Journée d'étude « Faire de la sociologique économique avec Pierre Bourdieu », Lille, 6 septembre 2012.

Bourdieu P. , La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1989.

Buisson-Fenet H., Draelants H. (2010), « Réputation, mimétisme et concurrence. Ce que l'ouverture sociale fait aux grandes écoles », Sociologies Pratiques, n° 21, pp. 67-81.

Chauvin P-M. , « La signature œnologique : frontières et transferts de réputation chez les consultants vitivinicoles », Sociologie du travail, Vol. 52 - N° 4, Octobre-Décembre 2010.

Cousin B. & Chauvin S. , « La dimension symbolique du capital social : les grands cercles et Rotary clubs de Milan », Sociétés Contemporaines, n° 77, 77, pp. 111-138, 2010.

Draelants H., 2010, « Les effets d'attraction des grandes écoles. Excellence, prestige et rapport à l'institution », Sociologie, n°3. Vol 1, p.337-356.

G. Ribeill, 1986, Les Associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs des origines à 1914 : Approche comparative, Revue française de sociologie, Vol. 27, No. 2, pp. 317-338.

M. de Saint-Martin (1987), « Agrégation et ségrégation. Le champ des grandes écoles et le champ du pouvoir », (avec P. Bourdieu), Actes de la recherche en sciences sociales, 69, septembre pp. 2-50.